

Docteur R. GUIDON ✱

Président Fondateur de la Société Archéologique de Corseul la Romaine

CORSEUL LA ROMAINE



QUELQUES NOTES
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Edité par la Société Archéologique de Corseul la Romaine

Docteur R. GUIDON ❄

Président Fondateur de la Société Archéologique de Corseul la Romaine

CORSEUL LA ROMAINE



QUELQUES NOTES
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Edité par la Société Archéologique de Corseul la Romaine

LECTEURS, qui vous intéressez encore aux choses du passé, parcourez ces quelques pages ; elles pourraient prendre le titre cher à Lenôtre : « Le Guide des endroits où il n'y a rien à voir » ; vous y trouverez quelques modestes notes sur un pays ignoré du grand public : CORSEUL, grande capitale gauloise, importante métropole romaine, actuellement bourgade inconnue, où l'on ne découvre qu'à grand'peine l'emplacement d'un grand et noble décor disparu. *Pulvis et umbra*, disaient poétiquement les Romains.

Si vous avez l'âme sensible et tant soit peu portée à la méditation, quand vous aurez goûté aux satisfactions de ce pieux pèlerinage aux lieux sans autre attraction que le passé, vous conviendrez que ce sont ceux-là qui procurent les impressions les plus vives, sans compter la fierté flateuse d'être du petit nombre qui fuit la banalité et sait se créer des plaisirs inédits.

C'est bien l'impression que nous conservons de tous nos congrès régionaux d'histoire et d'archéologie, n'est-ce pas mes collègues, mes amis des Sociétés Savantes de Bretagne, de l'Association Bretonne et vous de la Société Archéologique de Saint-Malo, de Dol, de l'Association Guillaume Budé, ou de la Franco-ancienne, qui m'avez fait le plaisir, l'honneur d'assister à nos Journées d'Etudes à Corseul, véritables journées de « Vacances Romaines ».

Je vous dédie ces quelques notes qui ne constituent qu'un modeste résumé des Causeries que nous projetons

de continuer chaque été en votre compagnie et avec votre haute collaboration.

Mes remerciements iront tout particulièrement et tout naturellement à M. Merlat, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, directeur de la 5^e Circonscription des Antiquités historiques, qui a bien voulu accepter de patronner notre jeune Société Archéologique de Corseul la Romaine. Qu'il me soit permis de rappeler les lignes qu'il voulait bien écrire sur le Livre d'Or de notre Société :

« De passage à Corseul, le 18 août 1955, j'ai pris
« connaissance des Statuts de la Société Archéologique
« de Corseul la Romaine, fondée le 10 juillet 1955 et ne
« peux qu'encourager l'initiative de son président-fonda-
« teur M. le Docteur Guidon, auquel je souhaite une
« grande réussite. Qu'il me soit permis de remercier la
« Municipalité de Corseul pour la compréhension dont
« elle a fait preuve et pour l'appui qu'elle a bien voulu
« accorder dès à présent à la Société. »

(Signé : P. MERLAT).

Je tiens à adresser mes remerciements à M. le Président René Pleven, à M. Fréville, Professeur de la Faculté des Lettres et Maire de Rennes, et à Mlle Berhault, Conservatrice du Musée de Rennes, dont les efforts conjugués ont permis le retour à Corseul de la colonne gallo-romaine qui constitue la pièce maîtresse de notre Jardin des Antiques.

Ainsi, fort de tous ces appuis, des encouragements si sympathiques de M. Henry, Recteur de l'Académie, et de l'expérience de cet humble directeur d'une modeste école de village, qui fut le maître de l'archéologie curiosolite, le R. Fr. Rolland, nous avons entrepris avec plus de force, plus de confiance, la mise sur pied de la Société Archéologique de Corseul la Romaine.

Docteur GUIDON,
Président Honoraire
du Conseil Régional de l'Ordre
des Médecins de Bretagne

APERÇU HISTORIQUE

C'est en 57 avant J. C. que CORSEUL est entrée officiellement dans l'histoire.

A cette date, la Gaule allait être envahie par 150 000 Germains sous la conduite de Arioviste, suivis de 350 000 Helvètes ayant pour chef Orgetorix, aidé par son gendre Dumnorix.

Les Gaulois appellent Jules César à leur secours ; il envoie ses troupes, il les défend en les envahissant. Il organise des provinces (Narbonnaise, Belge, Aquitaine et Lyonnaise) ; des légions sont mises sur pied.

Une seule nous intéresse, la III^e lyonnaise, commandée par Publius Crassus.

La III^e légion lyonnaise arrive, campe au pays des Audes (Anjou) pour y passer l'hiver.

Le calme semble revenu, la pacification de la Gaule semble réalisée ; un échange d'otages doit garantir la tranquillité des cités armoricaines dont J. César annonce à Rome la soumission un peu prématurément.

« Eodem tempore a P. Crasso, quem cum legione una
« miserat ad Venetos, Unellos, Osismios, Curiosolitas, Rhedones,
« quæ sunt maritimæ civitates, oceanumque attingunt, cer-
« tior factus est, omnes eas civitates in ditionem potesta-
« temque populi romani esse redactas. »

(de BELLO GALLICO, Livre II, Ch. XXXIV, ad calcem.)

Dans ce même temps, César fut informé par P. Crassus, envoyé par lui avec une seule légion contre les Vénètes (peuples de Vannes), les Unelles (peuple du Contentin), les Osismiens de la région de Carhaix, les Curiosolites (peuple de la région de Corseul), les Rhedons (Rennais), peuples maritimes

baignés par l'Océan, qu'ils s'étaient tous soumis au pouvoir du peuple romain.

Tous ces événements annoncés à Rome par Jules César firent décréter quinze jours d'actions de grâce aux Dieux, ce qui auparavant ne fut fait pour aucun autre général.

Tout d'un coup, la guerre se ralluma dans la Gaule. En voici la cause : le jeune Publius Crassus hivernait avec la VII^e légion, près de l'Océan, chez les Andes. Comme il manquait de blé dans ce pays, il envoya des préfets et plusieurs tribuns militaires chez les peuples voisins pour demander des vivres.

T. Terrasidius fut envoyé chez les Unelles. M. Trebius Gallus chez les Curiosolites. Q. Velanius et T. Silius chez les Vénètes.

« *Subitum bellum in Gallia coortum est, ejus belli hæc fuit causa.*

Publius Crassus adolescens, cum legione septima, proximus mare Oceanum in Andibus hiemabat, is quod in his locis inopia frumenti erat, præfectos, tribunosque militum complures infinitimas civitates frumenti commeatusque petendi causa dimisit quo in numero erat T. Terrasidius, missus in Unellos, M. Trebius Gallus in Curiosolitas, Q. Velanius cum T. Silius in Venetos. » (de Bello Gallico, Livre III, par. VII).

Les Vénètes retinrent Silius et Velanius espérant forcer P. Crassus à leur restituer leurs otages.

Les Unelles et les Curiosolites retinrent de leur côté et dans le même but Trébius et Terrasidius ; de plus, ils se concertent pour s'unir afin de se soustraire à la domination romaine.

César, alerté par P. Crassus, donne l'ordre de construire des galères à l'embouchure de la Loire ; les Vénètes, de leur côté, réunissent une flotte de 220 navires, ils s'unissent aux Osismiens, aux Diablintes, aux Curiosolites, et reçoivent même des secours de la Grande Bretagne.

Après un combat acharné, grâce à une ruse de dernière heure, inspirée par Jules César lui-même, la flotte de D. Brutus put vaincre la puissante flotte vénète.

Pendant ce temps, Jules César envoie un de ses lieutenants, Q. Titurius Sabinus avec trois légions chez les Unelles et les Curiosolites pour les tenir en respect.

« *Q. Titurius Sabinus legatum cum legionibus tribus in Unellos, Curiosolitasque mittit, qui eam manum destinendam curet.* » (de Bello Gallico, Livre II, p. XII).

Viridorix, commandait les troupes gauloises des Curiosolites. La rencontre se produisit sur les rives escarpées de la Rance, occupées aujourd'hui par la ville de Dinan.

Les troupes curiosolites connaissaient parfaitement le terrain et savaient donc l'utiliser au maximum.

Connaissant la majorité de ses adversaires, comme Brutus face aux Vénètes, Sabinus eût recours à la ruse et vint facilement à bout de l'héroïque résistance des Curiosolites.

La route de l'importante capitale des Curiosolites, CORSEUL, était libre. Les troupes de Titurius Sabinus occupèrent d'abord le point stratégique de la région, l'oppidum de Montafilant et ce ne fut que plus tard qu'ils s'installèrent en terrain plat, comme ils devaient le faire à Augustoduum (Autin) ou à Augustonemetum (Clermont-Ferrand) après la défaite de Vercingétorix, à qui les Armoricaains Diablintes et Curiosolites avaient, en 52 avant J.-C. envoyé un renfort de 36 000 hommes.

La victoire de Jules César sur les Vénètes au Sud et les Curiosolites au Nord, devait lui permettre, en occupant l'Armorique, de compléter la domination romaine sur toute la Gaule.

L'occupation romaine de notre région devait durer quatre siècles.

L'Empereur Auguste, à qui incombait la tâche d'organiser les conquêtes de son prédécesseur, divise la Gaule en quatre provinces : la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Belge et la Lyonnaise, à laquelle fut rattachée l'Armorique avec quatre civitates (Rhodonum, Venetum, Osismiorum et Curiosolitarum).

Les trois premiers siècles de l'occupation, premier, deuxième et troisième siècles de l'ère chrétienne, furent pour l'Armorique, comme pour le reste de la Gaule, une période de prospérité.

Les voies romaines relièrent les cinq capitales armoricaines, favorisèrent les échanges et la prospérité générale du pays et de l'Empire.

En 286, la légion romaine fut transférée de Corseul à Aleth (*Praefectus militum Martensium Aleth*) dont la position à l'embouchure de la Rance était plus favorable pour lutter contre les incursions des pillards venus du Nord.

Au IV^e siècle, la Grande-Bretagne, occupée, elle aussi, par les Romains, fut victime de l'invasion saxonne. Une partie de la population émigra en Armorique (*Cum ab Anglis ac Saxonibus Britannia insula fuisset invasa, magna pars incolarum ejus mare trajiciens Curiosolitarum regiones occupavit.* (ÉGINHARD « Histoire de la Gaule, IX^e s.).

En 410, les Bretons émigrés et les Armoricaains s'unissent pour chasser les Romains.

C'est à cette époque où l'affluence des Bretons de Grande-Bretagne fut si considérable, que ceux-ci imposèrent leur nom à l'Armorique qui depuis lors s'est toujours appelée la Bretagne.

En 419, l'indépendance bretonne était reconnue. Ainsi, l'Armorique qui fut la dernière des provinces gauloises à ployer sous le joug romain, fut la première à s'en libérer.

Vers 538, débarquement de Machutus à Cézembre « *in insula quæ vocatur September* », puis sur le continent à Aleth « *quæ est super ripam fluminibus Rincti, devotus perrixit, quæ a longo jam tempore ab habitatoribus erat delicta* ».

En l'an 550, Machutus, ou Malo, ayant appris le rôle important joué par Corseul lors de l'occupation romaine (et païenne), résolut d'aller célébrer la messe, à l'occasion de Pâques « *in ecclesia quæ vocatur Corsult* ». (Vita Sancti Machuti).

C'est là, qu'en présence de Conomor, prince breton, il réalise ses deux premiers miracles, en présence d'une foule encore non complètement christianisée.

Les moines insulaires, suivis de quantité d'adeptes ne tardèrent pas à venir s'installer en Armorique et à y créer des monastères. Notre Côte d'Emeraude fut tout spécialement le témoin de leur arrivée.

Saint Samson (d'York) débarqua à l'embouchure du Guioul et devint Archevêque de Dol.

Saint Méen débarqua dans la région de Cancaven ; Saint Suliac sur les rives de la Rance ; Saint Lunaire à l'embouchure du Crévelin, etc...

L'ancienne capitale des Curiosolites était encore appelée dans les documents du Moyen Age *Burgus Corsollensis* ou *Consollensis* (Habesque, 1834).

Aussi, n'est-il pas étonnant que ces siècles d'histoire, si importants pour notre région, aient provoqué de nombreux travaux dont nous citerons plus loin quelques extraits.

A 9 km. de DINAN, vers Plancoët et Saint-Cast, c'est-à-dire à proximité des plages de la Côte d'Emeraude, le touriste traverse une modeste bourgade où rien ne semble devoir retenir son attention et justifier un arrêt ; il passe, laissant derrière lui des siècles d'histoire. Le guide Michelin n'en mentionne pas le nom, pas plus d'ailleurs que le petit « Larousse ». La dernière édition du « Larousse du XX^e siècle » lui consacre quelques lignes ; lisez plutôt :

« *CORSEUL*, commune des Côtes-du-Nord, arrondissement de Dinan, 2 530 habitants, ch. de fer, Ruines « Romaines. Corseul fut la capitale des Curiosolites, un « des peuples de l'Armorique, cité par Jules César. »

Devant une telle concision, nous avons cru utile d'ajouter quelques renseignements supplémentaires.

Citons d'abord l'opinion de quelques historiens ou archéologues parmi les centaines de savants qui ont bien voulu s'intéresser à l'histoire de Corseul.

Pline l'Ancien, le premier, cite son nom dans son Histoire Naturelle.

Jules César en fait mention quatre fois dans son « de Bello Gallico », alors que Lutèce n'y est cité que six fois. Ptolémée aux IV^e siècle, l'Itinéraire d'Antonin (V^e siècle), le Roman d'Aquin, Eginhard (IX^e siècle), en parlent également.

Elle figure sous le nom latin de FANUM MARTIS dans la table de Peutinger. Une cité mentionnée sur ce document peut prétendre à une antiquité vénérable. Cette mention dénote une réelle importance à cette époque. Corseul jouit incontestablement de cette précieuse prérogative, car c'est bien de Corseul qu'il s'agit quand on parle de *Fanum Martis*.

En 1708, le savant bénédictin, *Dom Lobineau*, dont la tombe peut se voir au cimetière de Saint-Jacut-de-l'Isle, fut le premier à attirer l'attention du monde savant sur l'importance archéologique de Corseul. Il écrivait, le 24 juin 1708 :

« *CORSEUL* constitue le premier champ archéologique de Bretagne.

« *CORSEUL*, véritable Pompéi breton, était bien le centre de l'activité romaine en Armorique. »

A la suite de ces travaux, M. Pelletier de Souzy, membre de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur des Fortifications, estimant que « le bourg de Corseul était bâti sur les ruines d'une grande ville », chargea un ingénieur de Saint-Malo du nom de Garangeau, d'établir un rapport sur l'importance des ruines de Corseul.

Ce rapport fut présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1709 ; il concluait que « *Corseul* était, sans doute, la Capitale de la *Civitas Curiosolitam* ».

En 1825, l'avocat général de Marchangy écrivait dans « *La France du XIV^e siècle* » :

« Si Corseul fut, sous les Druides, la Capitale des *Curiosolites*, elle fut, plus tard, une des grandes métropoles des Colonies Romaines. »

Le Président de Robien, président au Parlement de Bretagne, déclare :

« Ce qu'il y a de constant, c'est que le bourg de Corseul a été anciennement une ville très grande et très opulente. »

De l'ouvrage sur les « *Voies Romaines* », de Gaullier du Mottav extrayons enfin ces quelques lignes :

« Il ne se donne pas un coup de pioche dans le bourg de Corseul, sans que les ouvriers ne ramènent au grand jour des débris attestant l'antique existence de cet *HERCULANUM Breton*. »

A noter, enfin, que de nombreuses voies romaines reliaient Corseul aux autres capitales des civitates armoricaines,

à savoir : Condate (Rennes), capitale des Redonum ; Dariorigum (Vannes), capitale des Vénètes ; Vorganium (Carhaix), capitale des Osismiens ; d'autres menaient à Aleth (Saint-Servan), et à Rheginea (Erquy).

La Bibliographie concernant Corseul est importante et des innombrables travaux, manuscrits ou édités à toute époque, il résulte que :

Corseul fut d'abord un centre celtique connu. Que ce fut bien la Capitale de la *Civitas Curiosolitam* des Gaulois, qui s'étendait des bords de la Rance, et même plus à l'Est, d'après M. Merlet, archiviste départemental des Côtes-du-Nord, jusqu'à la rivière de Morlaix, les nombreux vestiges de cette époque en confirment l'importance.

Période protohistorique. — Haches de pierre polies en diorite ou épidiarite, haches de bronze, etc...

Période gauloise. — Monnaies du type curiosolite (voir fig. ci-dessous) en or ou en billon, trouvées en quantité sur place (fouilles de 1846) et à Jersey.



TYPES DE MONNAIES CURIOSOLITES

(Cabinet des Médailles. Collection Armand Valton. N. 1390)

Les rapports archéologiques résultant des investigations de toute nature pratiquées dans le sol, et les découvertes qui furent effectuées, notamment celles d'un certain nombre de monnaies gauloises, démontrent surabondamment que :

« *La Civitas Curiosolitam a dû longtemps avant l'arrivée des Romains reconnaître Corseul comme chef-lieu politique.* » (G. du Mottay. « Rech. s. les Voies Romaines. »)

CORSEUL, du fait même de sa situation de capitale des Curiosolites, fut également, par la suite, la métropole romaine, connue sous le nom de FANUM MARTIS ; il n'existe, en effet, aucun autre pays dans la région armoricaine qui ait révélé autant de vestiges de l'occupation romaine.

Signalons entr'autres :

a) les innombrables monnaies romaines du Haut et du Bas-Empire, allant de Jules César à Constantin III, dont nous avons deux inventaires absolument dignes de foi et qui sont des attestations indiscutables de la présence romaine au cours de cette période de quatre siècles :

b) quantités d'objets d'une authenticité indéniable, poteries, statuettes, masque, marbres, pierres précieuses, objets métalliques, briques, tuiles, margelles de puits, débris d'hypocaustes, et colonnes :

c) de plus, les fouilles entreprises par Dom Lobineau, en 1707, et Simon de Garangeau, en 1709, le Président Fournier (1868) et Liger (1894), ont permis d'identifier de nom-

breuses constructions romaines et de relever le plan de la ville de Corseul sous l'occupation romaine et le plan du Haut-Bécherel, appelé communément le Temple de Mars.



Masque tragique romain
provenant des fouilles de Corseul

Tout cela, me direz-vous, c'est de l'histoire, mais pour nous autres, pauvres touristes du XX^e siècle, le plus souvent profanes, qui n'avons gardé du « de Bello Gallico » que le souvenir pénible d'humanités rapidement oubliées, et actuellement victimes de nos puissants moyens de transports, que reste-t-il donc à voir dans ce bled ; nous sommes pressés, y a-t-il réellement lieu de s'arrêter ?

Il est toujours bon, d'abord, en période de vacances, de savoir « laisser refroidir son moteur », de flâner en s'instruisant. Vous abaisserez, certes, votre moyenne kilométrique journalière, mais serez heureux, fiers d'avoir appris, d'avoir vu ce que tant d'autres ignorent encore.

Arrêtez-vous sur la place de l'Eglise ; jetez un coup d'œil derrière la Mairie.

Voici le *JARDIN DES ANTIQUES* qui, peu à peu, se transformera en Musée lapidaire, organisé en 1955 par la *Société Archéologique de Corseul-la-Romaine*, avec l'appui de la Municipalité, qui s'est grandement honorée d'avoir été la première à s'intéresser aux richesses archéologiques de la Commune. Cette Société a pour but de regrouper, préserver et de mettre en valeur tous ces vestiges du passé et de faire connaître, au cours de Journées d'Etudes (conférences, expositions, excursions) l'intérêt historique et archéologique de la région curiosolite.

Dans ce jardin sont groupés des débris de colonnes romaines, dont le diamètre de certaines peut faire préjuger de leur hauteur. L'une d'elles, gallo-romaine, monolithe impeccable, intacte, en granit du pays de Kérinan, présente un chapiteau de forme extrêmement rare.

Combien de ces pierres vénérables ont été brisées pour empierrer les chemins et les cours de fermes.

Edax tempus, EDACIOR HOMO.

Oui, certes, pour ces vieilles pierres, l'homme a été, est encore, plus terrible que le temps.

Corseul fut ravagée par les incendies au départ des Romains, à l'époque des invasions barbares et saxonnes.

dévastée par les pillards de toute époque, qui trouvèrent dans ces monuments romains une carrière facile et intarissable de matériaux tout préparés (*mirabilis materia in modum ferria antiquissima*) pour de nouvelles constructions, ou pour l'enrichissement rapide de leurs collections personnelles ou de leurs petits musées de province, ou mieux encore par esprit de mercantilisme.

En effet, Corseul ne possède plus que ce que les pillards n'ont pu emporter. De tels abus se sont généralisés ; les pouvoirs publics se sont émus.

La Loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques, précise dans son article premier : « Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui, des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire et l'archéologie, sans en avoir au préalable reçu l'autorisation. »

Sortons de ce Jardin des Antiques et pénétrons dans l'Eglise, laissant à droite un beau chapiteau de colonne romaine, transformé en bénitier, et dirigeons-nous vers la branche droite du transept ; cherchons dans la pénombre. Voici la Stèle de Silicia.

★

STÈLE FUNÉRAIRE DE SILICIA

Après le monument du Haut-Bécherel, la Stèle funéraire de Silicia constitue *le plus curieux souvenir que Corseul et la Région Armoricaîne conserve de l'Epoque Romaine*, si bien que cette stèle a été classée parmi les monuments historiques à titre définitif par arrêté ministériel du 31 mai 1911.

Ce monument a été élevé par un officier romain nommé C. Flavius Januarius, en exil à Corseul, en mémoire de sa mère Silicia Namgidde, qui l'avait suivi et qui mourut à Corseul à l'âge de 65 ans.

D - M - S
SILICIA NA
MGID DE DO
MO AFRKA
EXIMIA PIETATE
FILIVM SECUTA
HIC SITA EST
VIXIT ANNOS LXV
C. FL. IANVARI
US FIL POSVIT

Consacré aux Dieux Mânes
SILICIA NAMGIDDE
qui de l'Afrique, sa patrie
animée par une tendresse admirable
suivit son fils, repose en ce lieu
Elle a vécu 65 ans
CNEIVS FLAVIVS JANVARIUS
son fils
lui a élevé ce tombeau

*Traduction de Prosper Mérimée, Inspecteur des Monuments historiques,
en date du 15 octobre 1849*

Ainsi, imprégné davantage de cette ambiance romaine, vous aurez moins de peine à comprendre la topographie de la ville à l'époque de Jules César et de ses successeurs.

L'Eglise où vous êtes actuellement repose sur les fondations de l'ancienne *Basilique*, lieu de commerce et de justice, orientée d'Est en Ouest. C'était le lieu de rendez-vous d'affaire et le centre d'activité de chaque jour.

Sortez sur la place, face au Nord, au premier plan, voici le *FORUM*, plus grand que la place actuelle ; il était limité par la Voie Romaine qui se dirigeait à l'Est vers *Condate Redonum* (Rennes) et vers l'Ouest vers *Rheginea* (Erquy) d'une part et *Vorganium* (Carhaix) d'autre part, vers *Aleth* (via *Alenthensis*), vers le N.-E. et *Dariorigum* vers le Sud (Vannes), chemin dit : de l'Etrat (via *Strata*).

Au-delà, plus au Nord, la *Grande Place*, au milieu de laquelle s'élevait le *Grand Temple*, entourée de belles constructions.

A l'Est de cette place, le *Palais du Gouverneur*, l'*Hôtellerie*, les *Thermes* et le *Dormitorium* (cimetière) d'où provient la stèle funéraire de *Silicia* que nous venons de voir, le *Clos Julio*, enfin, plus à l'Est, le *Temple de Mars* et la *Maladrerie*, centre hospitalier.

Derrière vous, aspectée au midi, face à la « Baie de Corseul », devait s'étendre le quartier résidentiel avec ses luxueuses villas, à l'Ouest, l'*Oppidum de Montafilant* et le *Campus Bovis* (la réserve de bétail).

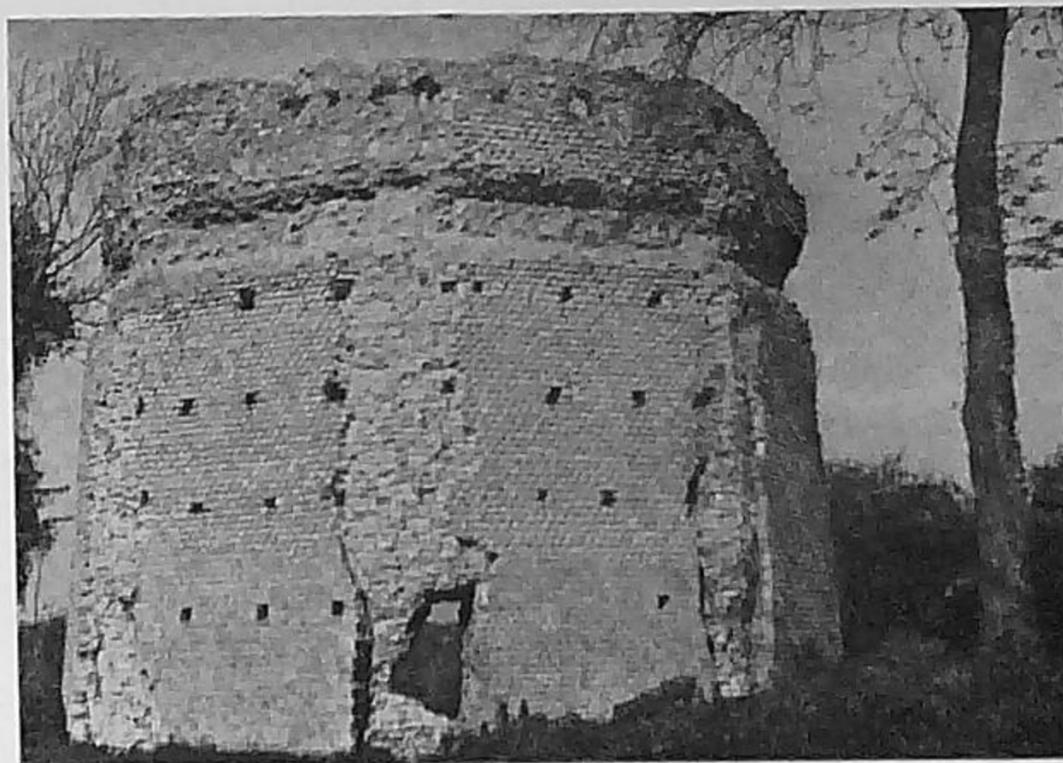
La Ville Romaine de Corseul recouvrait une superficie de 110 hectares.

Il est étonnant de ne pas avoir retrouvé de traces d'un théâtre ; les villes romaines, même de moyenne importance en possédaient un. Mais Corseul n'a pas encore dit son dernier mot ; j'ai même l'impression que l'absence de fouilles scientifiquement effectuées, a permis de garder, cachées et à l'abri de toute dispersion, des richesses archéologiques importantes.

★

LE MONUMENT DU HAUT-BÉCHEREL

(TEMPLE DE MARS)



Situé à 1 km. 500 à l'Est du Bourg, à proximité de la route de Dinan (premier tournant à droite). Ces ruines ne représentent qu'une très petite partie d'une construction qui s'étendait sur 75 mètres au carré et qui se terminait vers l'Ouest par cette Tour octogonale qui en formait l'abside. (Voir fig. ci-dessus).

« De tous ces monuments antiques de Corseul, le plus précieux, le plus important, le plus connu est sans contredit le Temple du Haut-Bécherel, dit Temple de

« Mars. » (Extrait du rapport de Simon de Garangeau (1709).

« C'est, affirme Liger, le plus beau spécimen de muraille en petit appareil que nous possédions en France, il date de l'Époque de l'Empereur Auguste, avec tous ses caractères. »

Arthur Lemoyne de la Borderie, enfin, dans son « Cours d'Histoire de la Bretagne », disait en 1903 : « A 1 km. de Corseul, se trouvent les plus belles ruines gallo-romaines qui existent en Bretagne. »

Cette importante construction était vraisemblablement le siège de la Légion Martienne. Une source (fontaine de Saint-Uriac), située à proximité, lui fournissait une eau abondante et de qualité ; elle est encore justement appréciée de nos jours.

« Le long de la plupart des chemins de la paroisse de Corseul, sont érigés, çà et là, des croix plantées dans des tronçons de colonnes milliaire romaines. » (de Fréminville, « Antiquités de Bretagne », 1837). (Voir photo ci-contre).



La Croix
du Champ Régulier

Remarquez, en effet, au passage, la Croix du Champ Régulier, à gauche, en sortant du bourg, vers Dinan, ou celle de la Ville-ès-Fous, route de la gare.

Borne milliaire de St-Méloir

A Saint-Méloir-des-Bois, à 3 km. de Corseul, vous pourrez voir la Borne milliaire, située, avec trois autres portions de colonnes, près du calvaire, à côté de l'Église.

Cette borne, d'aspect très simple, de 1 m. 70 de hauteur au total, porte une inscription très difficile à déchiffrer, mais qui permet d'affirmer que

les Romains occupèrent encore Corseul en 268, sous le règne de Victorin, empereur auquel est dédiée cette borne.

En voici le texte :

IMP CA M PI
AVONIO VIC
TORINO PF AVG
PT C COR
LE V G II

Inscription figurant sur la Colonne
Milliaire de Saint-Méloir-des-Bois

A l'Empereur Cesar Marcus
PIAVONIUS VICTORINVS
Pieux, Heureux, Auguste
revêtu de la puissance tribunitienne
La Cité de CORSEUL
II Lieues



La Borne Milliaire
de St-Méloir-des-Bois

Rappelons qu'il existe au Musée Archéologique de Laval une borne milliaire provenant de la commune voisine de Genest, portant la mention de Corseul. Elle porte l'inscription suivante :

NOBILISSIMO
CAESARI FLA
VIO VALERIO
CONSTANTIO
P F INVICTO
C COR

Au très noble Cesar Flavius
Valerius Constantius
Pontife, heureux, invaincu
La Cité de Corseul

(Inscription incomplète, manque le nombre de lieues)

Cette inscription prouve que Corseul était encore une cité importante sous le règne de Constance Chlore (305 ap. J.-Ch.).

AUTEL VOTIF DE MONTAFILANT

Trouvé dans la chapelle du vieux château de Montafilant en 1833 et déposé depuis au Musée de Dinan, il présente l'inscription suivante :

NVM AVG DE
SIRONA C A
MAGIUS A LIB
V S L M

A la divinité d'Auguste
et à la déesse SIRONA
C. A. MAGIUS affranchi
a accompli ce vœu de grand cœur

C'est assurément l'un des plus curieux autels votifs que nous possédions en Bretagne et peut-être en France par la rareté de la dédicace à la déesse Sirona.

Cet autel a été érigé par un exilé politique de Jules César, Magius, à son libérateur, avant de quitter Corseul pour rejoindre sa patrie — il date du premier siècle de notre ère —. La dédicace à Sirona n'a été retrouvée que sur sept monuments, actuellement.

La visite de Corseul peut donc se compléter par celle du Musée de Dinan. En plus de cet autel votif, on pourra y voir quelques objets de provenance curiosolite.

Ces différents souvenirs de l'Occupation Romaine de Corseul sont d'une valeur inestimable au point de vue archéologique.

★

Ne pas omettre d'aller visiter le curieux enclos paroissial à Saint-Maudez ; vous y verrez le Calvaire des Templiers, le plus curieux de la région, une vieille statue de saint Maudez (XV^e) et une belle crucifixion dans les fonts baptismaux (distance 4 km.).



Et lorsque vous quitterez cette ambiance si calme de Corseul la Romaine, où se justifient au maximum ces trois mots pleins de mystère

MAGNI NOMINIS UMBRA

vous regretterez peut-être de ne pas y avoir trouvé l'équivalent des superbes ruines d'Arles, de Nîmes, d'Orange ou de Glanum.

Avouez cependant qu'il est toujours agréable de s'arrêter en face de vénérables vestiges des siècles révolus, de se remémorer les souvenirs historiques qu'ils évoquent, tout en répétant ces quelques vers de Miguel Zamacoïs :

« Des hommes avaient fait, que l'on disait Barbares,
« Ces portraits précieux et ces sépulcres rares.
« Puis d'autres sont venus et qui les ont brisés,
« Qu'on disait des penseurs et des civilisés. »

IMPRIMERIES SIMON
12-14, rue du Pré-Botté
— RENNES —
